

Réf: Dossier 333608

Avis de constitution

SOCIETE « ABOMAN & FANTA EXPLOITATION DES MINES » en abrégé
« AFEXMINES »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7e TRANCHE ,
Lot 2692, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABOMAN & FANTA EXPLOITATION
DES MINES » en abrégé « AFEXMINES »

Objet : Activités minières.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7e TRANCHE ,
Lot 2692, Ilot 227

Dirigeant(s) M SYLLA SEYDOU (GÉRANT), M AMOIKON KOUAO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06853 du 20/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48074/GTCA/RC/2024 du 20/08/2024

